

LE PAILHEROU

S'unir pour Pailharès



Le mot du maire...

Bulletin municipal N°7
Mai 2017

Chers Pailhérous,

Nous venons d'élire un nouveau président de la République, et avec cette élection un début de renouvellement de la classe politique. En espérant que ces changements soient positifs pour notre pays, en tous cas je le souhaite.

Dans notre commune il y a aussi des changements, et je tenais à vous informer de la réorganisation des commissions communales ainsi que des délégations attribuées aux adjoints.

Suite à la démission de Monsieur TATON Richard de son poste de 2ème adjoint, il a été décidé au dernier conseil de limiter le nombre d'adjoints à deux. Par conséquence Monsieur CAILLET Emmanuel passe au poste de deuxième adjoint.

Voici les délégations et commissions que doivent animer les élus :

- Monsieur CAILLET Emmanuel 2ème adjoint : la commission agriculture/économie/environnement /tourisme ; ainsi que la commission eau/assainissement.
- Madame JOUFFRON Claudine 1er adjointe : elle a comme délégation la compétence générale, la commission urbanisme/bâtiments communaux ainsi que la commission animation.
- Monsieur SERAYET Jérôme Maire : il chapeaute l'ensemble des commissions et anime la commission budget et celle de la voirie.

Dans le compte rendu des conseils communaux vous avez la composition complète des membres de chaque commission.

Le 10 janvier 2017, la Communauté d'Agglomérations a eu son premier conseil et Frédérique SAUSSET Maire de Tournon sur Rhône a été élu Président. Et ce fut un honneur d'avoir été nommé et élu à une Vice-Président. C'est à la fois une reconnaissance, mais une grande responsabilité de présider la thématique « Collecte et traitement des déchets » pour un territoire de 57000 habitants, et je vous assure que je mettrai toute mon énergie et mes compétences au service de ces missions.

Cette élection est aussi une chance pour notre commune, car elle lui donne une plus grande visibilité, et c'est un atout pour soutenir des projets de développement locaux.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin quelques explications sur le nom de notre nouvelle agglomération, ainsi que la liste de l'exécutif de cette entité.

J'ai constaté des dépôts sauvages de déchets (pneus, plaques amiantées ...), cela est strictement interdit et verbalisable. Vendredi dernier, j'ai donc porté plainte en gendarmerie de Saint Félicien pour qu'une enquête soit diligentée pour retrouver les coupables et qu'ils soient sanctionnés.

Je finirai par une note positive, l'entreprise Orange a réalisé des travaux de renfort de ligne et a amené la fibre optique jusqu'à la centrale téléphonique du village de Pailharès. Cela va booster la puissance internet, elle devrait être multipliée par dix. La mise en service est prévue pour le mois de juin, et une communication plus précise vous sera faite dans les prochains jours.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un été agréable et festif sous le soleil de Pailharès.

Jérôme Sérayet,

1er janvier 2017 : ICI en Grand !

La fusion des 3 communautés de communes Hermitage-Tournonais – Pays de l’Herbasse et Pays de Saint-Félicien est effective.

La toute nouvelle Communauté d’Agglomération Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de Saint-Félicien est aujourd’hui une réalité.

10 janvier 2017 :

Élection du Président et des Vice-Présidents de l’Agglomération par les 71 conseillers communautaires issus des conseils municipaux de toutes les communes du nouveau territoire.

Élection de Frédéric SAUSSET Président de la Communauté d’Agglomération

Après ses remerciements pour son élection à la présidence et la confiance accordée par les élus communautaires, Frédéric Sausset a tenu à afficher sa volonté :

« Je souhaite mettre toute mon énergie au service des enjeux du territoire et réaliser avec vous et avec ambition le projet de cette nouvelle agglomération, en toute cohérence, en affirmant ses réalités et atouts entre villes et villages».

Élection des Vice-présidents de l’Agglo

- Xavier ANGELI – Tain l’Hermitage
- Jean-Paul CHAUVIN – Saint-Félicien
- Marie-Pierre MANLHIOT – Saint-Donat sur l’Herbasse
- Franck MENEROUX - Mauves
- Jacques PRADELLE – Chanos-Curson
- Jean-Louis BONNET - Arthemonay
- André ARZALIER – Saint-Jean-de-Muzols
- Chantal BOUVET – Crozes-Hermitage
- Delphine COMTE – Colombier-le-Jeune
- Michel BRUNET – Mercurol Veaunes
- Christiane FERLAY - Cheminas
- Jérôme SERAYET - Pailharès
- Max OSTERNAUD - Larnage
- Fernand PELLAT – Charmes sur l’Herbasse
- Michel CLUZEL - Plats





C'est : **ARCHE AGGLO !**

Un nom comme une évidence, solide comme le territoire, rassembleur et fédérateur comme la volonté politique affichée.

Une marque territoriale dynamique et une identité forte, valorisant pour la nouvelle AGGLO, ses atouts, son positionnement géographique unique et ses valeurs ; C'est ici et nulle part ailleurs !

Un nom / acronyme

ARCHE

Un nom court et dynamique évoquant la force, la solidité, le lien, le bon sens, l'équilibre.

Un acronyme : **AR** de **Ardèche**, **HE** d' **Hermitage** et d'**Herbasse** relié par le **C** de communauté ou de collectivité, associant et resserrant fortement le bassin de vie, et les 2 rives du Rhône.

Une signature associée

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

Assurant le positionnement géographique avec les 2 noms les plus forts du territoire : Ardèche et Hermitage. Unissant ainsi une marque territoriale unique, Ardèche et un nom symbole d'excellence, Hermitage. Tous 2, internationalement connus et reconnus pour leurs qualités de paysage, d'environnement, de savoir-faire et d'art de vivre.

Une identité

Issue d'une réflexion participative en interne, associant les élus, les agents et les partenaires extérieurs.

Composée de 3 éléments graphiques indissociables.

1 NOM
ACRONYME

ARDÈCHE

COMMUNAUTÉ
COLLECTIVITÉ

HERMITAGE
HERBASSE

ARCHE

2 Le mot
Agglomération

Agglomération

Agglo

3 Base Line
identification
territoire

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

Manifestation à venir :

- Vendredi 26 Mai : 4 Spectacles APSOAR à partir de 17h30 au village.
- Dimanche 11 juin : Assemblée générale de l'ACCA à 9h30 à la salle des Fêtes.
- Samedi 8 juillet : Méchoui du foot à 12h, suivi d'un concours de pétanque. Réservation au 06 69 24 16 73.
- Samedi 12 Août : Concours de Pétanque organisé par le Club des Genêts d'Or.
- Samedi 26 Août : Concours de Pétanque organisé par l'ACCA.

Les 4 spectacles APSOAR du vendredi 26 Mai :



THÉÂTRE à suspense

Durée 45 mn

Dès 8 ans

Accès libre à 17H30 sur la place du Fort

Cendre...

Nouveau rebondissement dans l'affaire dite "de la Cendrillon ardéchoise" qui avait défrayé les chroniques en 2001. Seize ans après les faits, la marâtre vient de décéder dans des circonstances pour le moins mystérieuses. Le retour de ses deux filles est annoncé fin mai sur les lieux du drame.

Leur témoignage apportera un nouvel et passionnant éclairage sur l'identité secrète et controversée de Cendrillon. Une manipulatrice, une mythomane, une mystique, une enfant touchée par la grâce ? Affaire à suivre...

Version moderne et urbaine de ce célèbre conte, revisité à la manière d'un fait divers local

LES MOBILETTES...

C'est l'histoire d'un duo, de deux personnes liées par une fragilité. C'est une histoire vécue, une intimité dansée dans l'espace public, une écriture sensible et poétique.

Le handicap, c'était pour les autres. Il est arrivé un jour, s'est immiscé dans notre vie, m'a pris au dépourvu et m'a cueilli en douce. La vérité tombe froide comme le marbre, tranchante comme l'acier "votre enfant est handicapé". Comment donner sens à une vie? Comment maintenir ouverte l'histoire ?

DANSE THÉÂTRE

45 mn, dès 8 ans, accès libre, à 19H au Terrain Meillat



La fabrique Fastidieuse...

Aujourd'hui c'est Vendredi... ou pas. On va faire comme si. De toute façon, on a rendez-vous, c'est entre vos mains maintenant. On sera là, nous-vous-eux, en chair, en os, en vie. Si on dit expérience, ça fait peur ? On peut aussi dire rencontre. On fera avec l'instant présent... Et pour sûr, on aura tous au fond du corps quelque chose à fêter, des monstres à chevaucher, une envie sourde de remuer la vase et de brûler le plancher... à tout à l'heure !...



Fête chorégraphiée, durée 1h, dès 8 ans, accès libre, à 20h15 dans la cour des Gîtes

COLLECTIF LA MÉANDRE : Douter de mes propres appuis

Un solo au cours duquel le public est invité à découvrir un comédien et ses planches de bois dans une ville. Ce spectacle puise son énergie au sein d'un espace public et propose de le déranger. Il ne s'agit pas d'un acte de piratage, mais plutôt d'une action orchestrée, visant à construire d'autres possibles, éphémères, en espace urbain. Les spectateurs sont questionnés sur la capacité de l'humain à réinventer sa place dans la ville.



Que se passe-t-il si nous refusons de suivre le rythme de la rue, si nous nous attardons un peu trop longtemps sur une place, au risque de nous y sentir bien ? Que se passe-t-il si nous décidons que dehors, c'est aussi chez nous ?

Durée 1h, tout public, accès libre, à 21h45 au Terrain Meillat



Compte rendu des conseils municipaux de novembre 2016 à Mai 2017 :

- Le conseil valide la convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Lamastre pour un montant de 1034.46€.
- Le conseil valide le contrat de location/vente du bâtiment de la boulangerie à Mr Et Mme CARTIER, pour un montant de 280€/mois/15ans (payable à terme).
- Le conseil valide le fonds de concours de l'ex « Communauté de communes du Pays de St Félicien » pour les travaux de voirie pour un montant annuel de 68297,65€ versé à la commune.
- Le conseil valide le nouveau délégué d'Arche aggro : Mr Sérayet Jérôme (suppléante : Mme Jouffron Claudine).

- Le conseil valide le devis de l'entreprise « ABC entreprise » de St Désirat pour le remplacement de la barrière de la rue des Lumières pour un montant de 8700€ HT.
- Le conseil valide le versement d'une subvention pour une étude sur le retraitement des effluents et de l'assainissement de la SIC Nectardéchois pour un montant de 5400€ HT.
- Le conseil valide le nouveau tarif funéraire pour le creusement d'une fosse (cercueil et urne) pour un montant de 200€.
- Le conseil valide la convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de St Félicien pour un montant de 7851.30€, pour 15 enfants.
- Le conseil s'oppose au transfert de la compétence Urbanisme à la nouvelle Agglo.
- Le conseil valide le nouveau tarif pour le remplacement d'un compteur d'eau, au montant de 90€.

- Le conseil valide le choix des entreprises retenues par la commission Appel d'Offres, pour les travaux d'aménagement des 3 appartements de la nouvelle mairie :
 - Ets BOURRET (St Félicien) : lot menuiserie intérieure et charpente.
 - Ets FOMBONNE (Etables) : lot étanchéité, isolation, plâtrerie, peinture.
 - Ets Grange électricité (St Victor) : lot électricité, ventilation.
 - Ets COLANGE (St Félicien) : lot chauffage, plomberie, sanitaire.
- Le conseil autorise Mr Le Maire à demander une subvention à « ARCHE Agglo » pour les travaux d'aménagement des nouveaux appartements.

- Le conseil valide le remplacement de la chaudière du Restaurant pour un montant de 2840,30€ HT (Ets COLLANGE).
- Le conseil donne son approbation des comptes de gestions communales et des comptes de gestions « eau/assainissement » pour l'année 2016.
- Le conseil valide les 2 budgets prévisionnels : communal et Eau/Assainissement pour 2017.
- Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'impositions pour 2017.
 - Taxe habitation : 8%
 - Taxe foncière Bâti : 11.85%
 - Taxe foncière non Bâti : 119.88%.
- Le conseil décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes :
 - Comité des fêtes : 1000€
 - ADMR : 500€
 - Genêts d'Or : 600€
 - Foot : 500€
 - Ardèche Sport Nature : 100€
- Le conseil valide le choix de l'entreprise ASTIER (St Félicien) pour le débroussaillage des routes pour un montant de 6277.50€ HT (135 heures).
- Le conseil valide les membres des commissions suivantes :
 - Voirie/Déneigement : Mr SERAYET Jérôme (membres : Nicolas Bernard, Richard Taton et Fernand Montaland).
 - Eau/Assainissement : Mr CAILLET Emmanuel (Membres : Nicolas Bernard, Richard Taton et Fernand Montaland).
 - Urbanisme/Bâtiments communaux : Mme JOUFFRON Claudine (membres : Desfonds Solange, Dufaud Christophe, Maniouloux Patricia, Maniouloux Myriam)
 - Agriculture/Tourisme/Environnement : Mr CAILLET Emmanuel (Membres : Myriam Maniouloux, Patricia Maniouloux, Nicolas Bernard, Fernand Montaland et Marie Julie Llanas)
 - Appel d'Offre : Sérayet Jérôme (membres : Dufaud Christophe, Maniouloux Patricia, Richard Taton)
 - Budget : Sérayet Jérôme (membres : Maniouloux Patricia, Dufaud Christophe, Taton Richard).
 - Festivités/Animations : Claudine JOUFFRON (Solange Desfonds, Myriam Maniouloux, Patricia Maniouloux)
- Le conseil accepte le devis de « L'Ebénisterie Ardéchoise » pour le remplacement des chaises du restaurant pour un montant de 2250 €HT (30 chaises).



Pour toutes questions ou remarques concernant :
 La voirie, l'eau et l'assainissement, dépôt sauvage d'ordures, anomalie signalisation, vandalisme, suggestion ou idée... un seul numéro à contacter : la mairie au 04 75 06 00 65 pendant les heures d'ouvertures.

La secrétaire se chargera de transmettre aux personnes concernées (employés municipaux, Maire, adjoints, conseillers).

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Email, veuillez nous le faire savoir à :
mairie.pailhares@inforoutes-ardeche.fr

Divers Tarifs communaux 2017



- Tarif location salle des fêtes :
 - 65€ pour les habitants de la commune (+ électricité)
 - 110€ pour les personnes extérieures (+ électricité)
 - Caution de 152.45€
- Demande de branchement compteur d'eau sur réseau communal existant (attendant à la parcelle du propriétaire) : 2000€.
- Remplacement compteur d'eau (détérioré ou gelé) : 90€.
- Tarif eau communale : 1,55€/m3 (+ 0.73€/m3 Redevance Assainissement).
- Tarif Concession funéraire au cimetière:
 - 15 ans : 35€ /m2
 - 30 ans : 68€ /m2
 - Case Columbarium : 150€ / 15 ans, 280€ / 30 Ans.
 - Creusement fosse pour enterrement : 200€.

Vie de la commune

Genêts d'Or

Le club des Genêts d'or a organisé son traditionnel concours de belote le dimanche 29 janvier avec un record d'affluence de 132 joueurs dont certains ont été invités par notre restaurateur pour jouer à l'Amarante, la salle des fêtes étant trop petite pour accueillir ce monde.



Chasse aux œufs

La traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée le samedi 08 avril. Sous un beau soleil avec des enfants toujours aussi nombreux.

Plusieurs divertissements étaient proposés et ont amusés les petits et les grands... toutes les personnes présentes ont ensuite été invitées à un goûter à l'Amarante avec des gourmandises confectionnées par notre boulanger du village.





Artisan Boulanger
à Pailharès (07)

Pains bio pur levain
Pétris & façonnés à la main
Cuisson au four à bois
Gâteaux & biscuits



Nos pains sont fabriqués de façon artisanale et traditionnelle avec patience et en s'adaptant à chaque fournée à la farine, aux conditions météorologiques et au four.

Nos ingrédients de base : de la farine, sans additif, issue de l'agriculture biologique, de l'eau de source, non traitée, et du sel fin, non raffiné. Nous limitons la quantité de sel de de sucre (non raffiné) dans nos produits.

Nous n'intégrons pas de levure dans nos pains, uniquement des levains naturels. Cela assure une meilleure digestibilité, une meilleure conservation et du goût aux pains.

Nous vous proposons aussi, côté sucré, des barres de céréales gourmandes pour un regain d'énergie, un pain d'épices moelleux et riche en saveurs ou encore un gâteau au vin blanc à partager.

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|----------------|----------------|----------------|-------|----------------|----------------|---------------|
| 10h30 12h30 | 10h30 12h30 | Fermé | Fermé | 10h30 12h30 | Fermé | 8h30 12h30 |
| 17h00 18h00 | 17h00 18h00 | 17h00 18h00 | Fermé | 17h00 18h00 | 15h00 18h00 | Fermé |

Retrouvez nous sur les marchés : à Satillieu le mardi matin, à Annonay (pl de la Liberté) le mercredi matin, à Boucieu-le-Roi le mercredi matin (de juin à août), à Davézieux le vendredi après-midi et à Annonay (pl de la Libération) le samedi matin.

Boulangerie

La boulangerie a ouvert mi-avril.

Valérie et Vincent vous accueillent et proposent différents pains et biscuits pour le plaisir de vos papilles....

Entretien voirie et espaces verts

Le printemps est là et les mauvaises herbes commencent à apparaître.... !

A partir de cette année nous utilisons un désherbant de la famille des Bio-contrôle afin de se mettre en conformité avec la législation, à base d'acide pélargonique.

Seul les cimetières sont traités avec du désherbant + anti germinatif afin de limiter les passages.

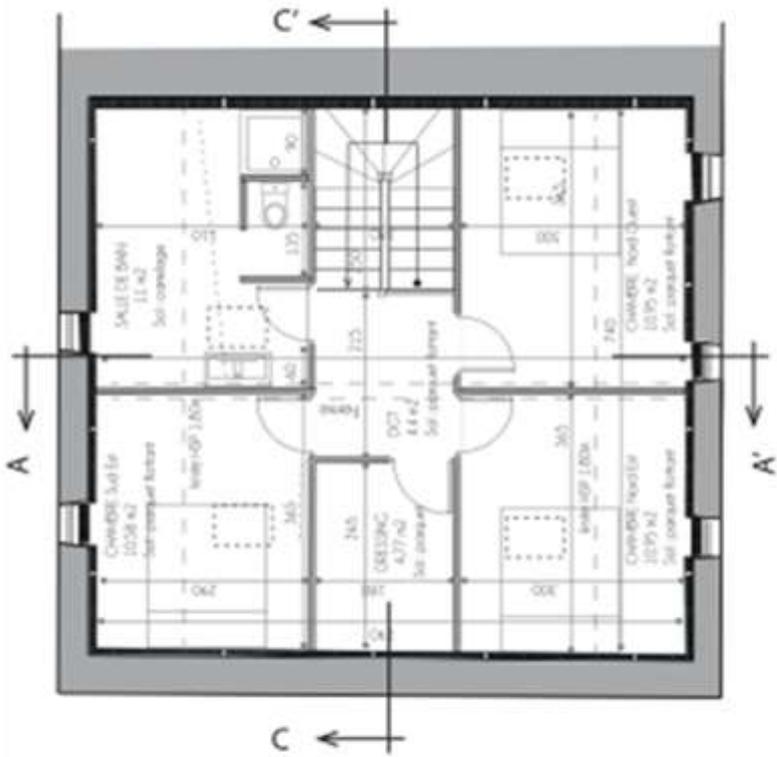
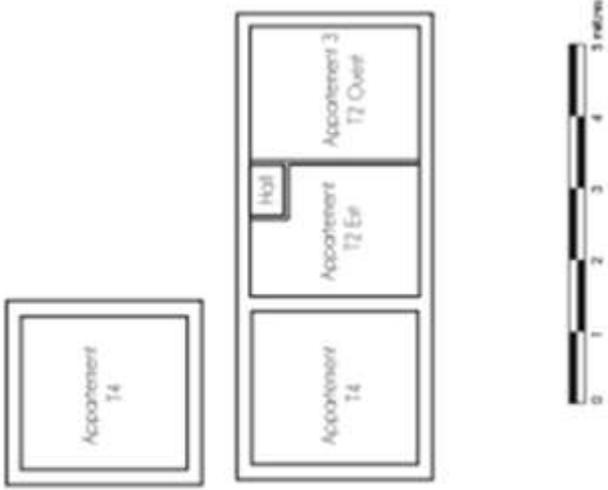
Des réflexions sont en cours afin d'étudier de nouvelles possibilités efficaces.

Nouveaux appartements

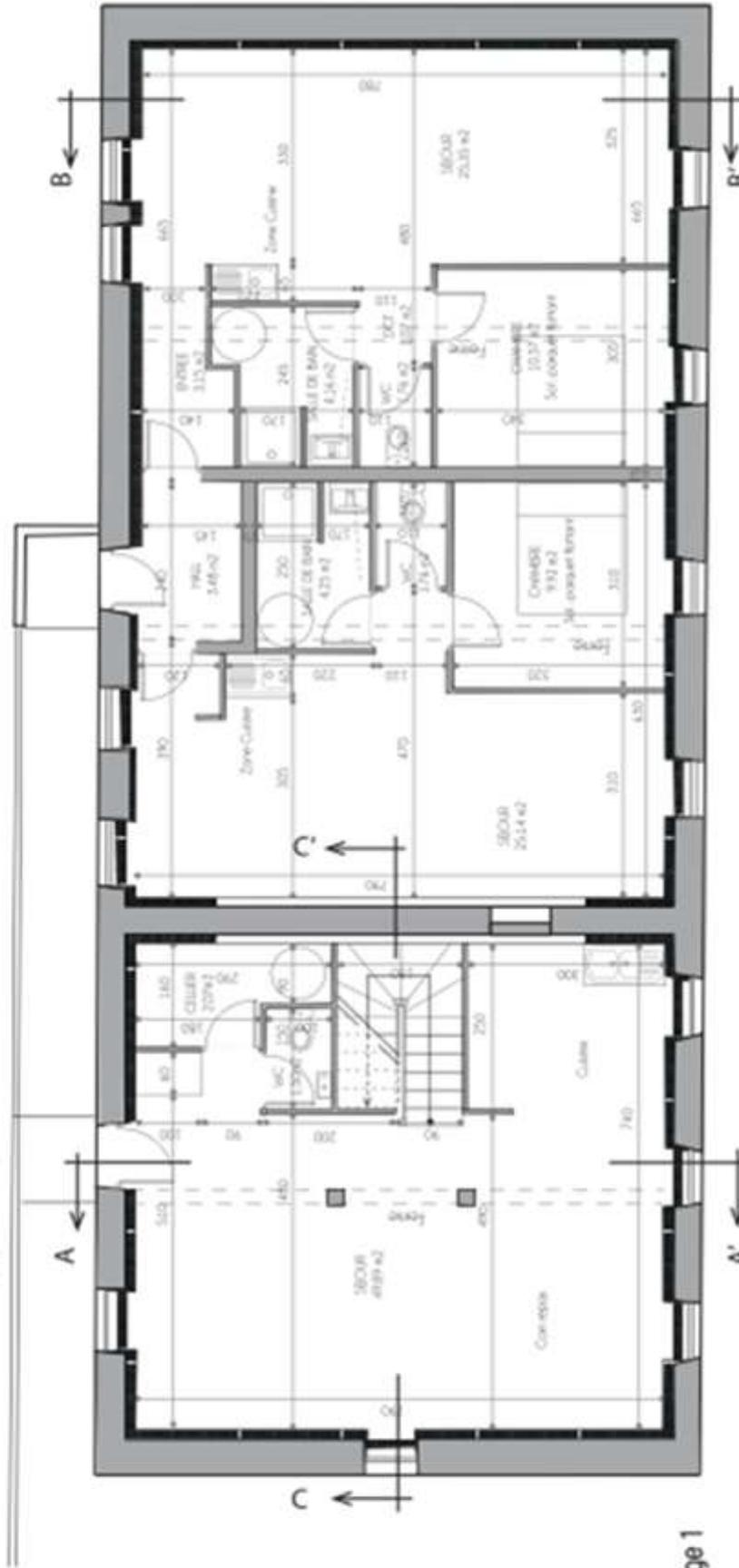
Les travaux ont débuté depuis mars, 3 logements entièrement neufs sont en cours de préparation (2 studios d'environ 45m2 et un plus grand de 110m2), les personnes intéressées pour une future location sont priées de se faire connaître en Mairie.

Vous pouvez trouver ci-contre les plans détaillés.

Plans des 3 futurs appartements :



Plan Etage 2



Plan Etage 1

IMPORTANT

En cas d'accident,
Appelez le 112



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous

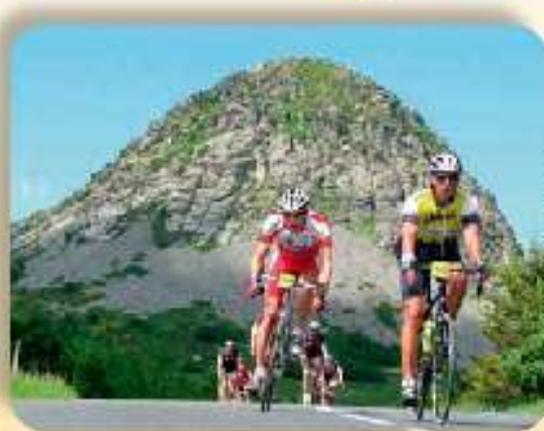


Photo Claude KOCK, velorvb.com

Vous informe ...

Du mercredi 14 au samedi 17 juin 2017

Chers(es) ami(es) riverain(es),

L'Ardéchoise 2017 se prépare !

En 2016, nous avons atteint de nouveaux sommets ! 25 ans d'existence et un record de participation avec 16 768 cyclistes sur nos belles routes ardéchoises, avec quelques incursions sur les routes des départements voisins. Nous allons encore surprendre tous les cyclistes de tous horizons, qui traverseront nos 146 villages en fête au gré de thèmes autant fabuleux qu'époustouffants d'émotions ! C'est un moment féérique de promotion de notre territoire ! Ce ne sont pas moins de 8 700 bénévoles qui vont une nouvelle fois faire de l'Ardéchoise un succès international. Cette réussite passe nécessairement par votre contribution en qualité de riverain des 1600km de routes empruntées. Ce passage de cyclistes en continu, durant les 4 jours de l'Ardéchoise, engendre pour vous quelques précautions d'usage lors de vos déplacements. Conscients des désagréments occasionnés, mais convaincus que vous en comprenez l'intérêt (second rassemblement de France après le Marathon de Paris), nous vous remercions de votre compréhension. Soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour minimiser la gêne.

Pailharès

Horaires théoriques de passage des cyclistes:

Judi 15 juin de 6h50 à 9h40

Vendredi 16 juin de 6h45 à 10h15

Samedi 17 juin de 7h45 à 20h10

Privatisation des routes: de 6h30 à 20h30

Résumé de l'arrêté préfectoral: Samedi 17 juin 2017, la circulation sera interdite dans les deux sens de Saint-Félicien au Col du Buisson sur la RD 273 de **6h30 à 20h30***.

Délestage: A partir de **19h15**, carrefour D236/D532 située à 3 km après la sortie de Lalouvesc (déviation directe sur St-Félicien par la D532 ouverte à la circulation dans les deux sens).

* Les heures de fin de privatisation sont théoriques, les routes sont réouvertes après le passage du véhicule de la Gendarmerie.

Du 14 au 17 juin les ardéchois vont émerveiller ces cyclosporlifs et cyclolourisles toujours aussi enthousiasmés par la découverte de nos paysages et la rencontre avec ses habitants. En vous remerciant de votre compréhension, recevez Madame, Monsieur, nos salutations les plus sincères au nom de toute l'équipe dirigeante. Gilbert BARAILLER, Secrétaire de l'Ardéchoise / Responsable de la sécurité

L'Ardéchoise - 1 place des Myrtilles - 07410 SAINT-FÉLICIEN

☎ 04 75 06 13 43 Fax : 04 75 06 10 49 mail : accueil@ardechoise.com www.ardechoise.com

Infos dans l'air du temps.....

Tout d'abord, le locavorisme, c'est quoi ?



Tiens, oui, c'est vrai ça, c'est quoi, le locaro... le lovacori... enfin le truc, là ?

le locavorisme !

C'est un mouvement qui prône la consommation de nourriture produite dans un rayon restreint autour de son domicile !

OK, super... Mais heu... concrètement ça se passe comment, et ça apporte quoi ?



Bonne question ! Donc le locavorisme, c'est :



- Acheter des produits aux producteurs locaux
- Privilégier les produits frais et de saison
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Favoriser le maintien des populations sur le territoire



Super, j'adhère !



Et locavor.fr, ça vient faire quoi, là-dedans ?



locavor.fr

est une communauté vous permettant d'acheter ou de vendre facilement les produits de votre région sur Internet.

En limitant considérablement les intermédiaires, nous soutenons un réseau plus équitable pour les producteurs et diminuons le gaspi généré par les circuits de distribution classique.



MEMO

MAIRIE :

Téléphone / Fax : 04 75 06 00 65
Secrétariat : Lundi de 13h à 17h
Mercredi de 8h30 à 12 h
Vendredi de 8h30 à 12 h
Permanence du Maire: sur rendez – vous
Permanence Adjoint/Conseillers :
Les 1er et 3ème Samedis de chaque mois de 11h à 12h



Restaurant 'L'AMARANTE' : 04 75 06 67 22

Boulangerie 'Au gré du Grain' : 04 75 06 70 28

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h 30 – 11h 30

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 9 H à 12 H

TAXI-AMBULANCE « JUNIQUE » : 04 75 06 05 71

Cabinet soins infirmiers de St Félicien : 04 75 06 06 01

MEDECINS :

Dr BENGUIGUI : arrivé prévue en septembre
Dr GIRARD Philippe : 04 75 06 01 33

KINESITHERAPEUTE : CUVILLIER Marieke : 06 49 95 58 17

SOMATOPATHE : FOROT Roselyne : 06 37 55 27 95

OSTHEOPATHE : NOUJAIM Grégory : 06 85 15 34 30

CHIRURGIEN DENTISTE : Dr BARBOTEAU Vincent : 04 75 06 13 13

ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHARRETIER : 04 75 07 07 10 (le jeudi sur rendez-vous, en mairie de St Félicien)

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 75 06 00 44

OFFICE DE TOURISME : 04 75 06 06 12

Opticien : OPTIQUE BOURDEAU : 04 75 06 00 23

GAZ : Vente de bouteilles de gaz chez MM BUISSON
04 75 06 07 46

VETERINAIRE : Mr CHATOR (remplaçant de Mr LAMBERT) : 04 75 06 03 40 (St Félicien)
Cabinet BUCAILLE : 04 75 06 43 45 (Lamastre)

Horaires de la déchetterie intercommunale :

Ouverture public Fermeture public

| | | | | |
|----------|------|-------|----|------------------|
| Lundi | 9H00 | 11H30 | | |
| Mercredi | 9H00 | 11H30 | | |
| Samedi | 9H00 | 11H30 | et | 14H00 17H00 |